

Contrat de saillie 2020 : ASTRE II

Étalon Pure Race Espagnole | Approuvé à produire en PRE & AES

L'acheteur déclare au vendeur, acheter une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :



IAC	Frais techniques & réservation 1ère fraction	350€ TTC
------------	--	-----------------

SOLDE	Solde Jument pleine *	600€ TTC
	Solde Jument pleine G.P.V 48H	700€ TTC

OU



IART	Frais techniques & réservation 1ère fraction	250€ TTC + 400€ TTC
-------------	--	----------------------------

SOLDE	Solde Jument pleine *	300€ TTC
	Solde Jument pleine G.P.V 48H	400€ TTC

OU



IAR-R	Frais techniques & réservation 1ère fraction	370€ TTC + 400€ TTC
--------------	--	----------------------------

SOLDE	Solde Jument pleine *	300€ TTC
	Solde Jument pleine G.P.V 48H	400€ TTC

* Les soldes des saillies sont encaissés à jument pleine à 90 jours.

NOM DE LA JUMENT : SIRE :

Sélectionnez si la jument est : PRIMIPARE VIDE SUITÉE

Transfert d'embryon : OUI NON

Pour l'IAC :

Réservation 8 paillettes | Transport Eurogen Inclus

Ø Je souhaite retirer moi-même les doses au siège d'Eurogen (14)

Pas d'envoi [soit réservation = 230€ TTC]

Pour l'IART & IAR-R :

Réservation x3 envois IART | Transport Eurogen Inclus IAR-R

0 Je souhaite retirer moi-même les doses à la station de monte pour utilisation en IAF

Pas d'envois [soit reservation = 120€ TTC + 1ère fraction 400€ TTC]

La semence sera envoyée au centre de mise en place indiqué sur le contrat après règlement des frais techniques et de réservations. Pour toutes demandes faites avant 12H, Eurogen s'engage à fournir la semence avant 13H le lendemain.

Pour la semence réfrigérée, toutes les commandes doivent être passées avant 11H pour réception le lendemain.

0 Achat d'une carte de saillie supplémentaire : – 10 % sur le solde = 600€ TTC

→ Réserve aux éleveurs en possession de paillettes restantes d'un précédent envoi. Une carte de saillie doit être achetée pour toutes les juments pleines au 01.10.2020 ; **Le certificat de saillie ne sera délivré qu'une fois la facture acquittée.**

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé en deux exemplaires :

- Les frais techniques **IAC & IAR-R** sont à payer par virement à : **Auriane Notin**
CIC – IBAN : FR76 3004 7142 3900 0202 5760 144 BIC : CMCIFRPP
- Les frais techniques **IART** sont à payer par virement à : **Audrey Gorge**
BANQUE – IBAN : FR76 1987 0001 8711 1003 8291 019 BIC : SOAPFR22XXX
- Le chèque de solde doit être joint au présent contrat**, il sera encaissé selon le type de monte choisi et à jument pleine à 90 jours.

ATTENTION : aucune dose ne sera envoyée tant que le virement pour la réservation ne sera pas effectué et effectif ! Si paiement par chèque, contactez Auriane Notin

@ anbelstud.csh@gmail.com

Le solde est encaissé jument pleine à 90 jours, confirmée par échographie. Pour les soldes avec une Garantie Poulain Vivant, celle-ci ne s'applique que dans les cas où la jument avorte ou que son foal meurt dans les 48H suivant la mise bas *. Vous bénéficiez d'un report du solde l'année suivante.**

** Sous réserve que la jument soit à jour de ses vaccins (Grippe, Tétanos & Rhinopneumonie) et après réception d'un certificat vétérinaire. **Le solde est non remboursable/ le report est entendu hors frais techniques et expédition des doses pour une année N+1 de la date de saillie. Tous reports non utilisés seront perdus.*

ACHETEUR: Société :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Email :

CENTRE DE MISE EN PLACE:

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Email :

Date de mise à disposition des doses IAC: (facultatif).....

CONDITIONS D'UTILISATION :

A/ Type de Monte :

Pour la saison 2020, l'étalon est stationné en Loire Atlantique d'Avril à Septembre inclus.

Monte liberté et en main sur place. Contactez l'Élevage du Phoenix.

- ❖ Le prix de saillie en insémination artificielle réfrigérée (IAR) comprend l'utilisation et 3 envois de semence réfrigérée.
- ❖ Le prix de la saillie en insémination artificielle réfrigérée renforcée (IAR-R) comprend l'utilisation et l'envoi de semence réfrigérée ainsi que l'utilisation et l'envoi de 6 paillettes de semence congelée.
Après trois envois de semence réfrigérée, l'acheteur pourra demander de nouveaux envois, facturé 75€ TTC par envoi.

B/ Commande de semence réfrigérée :

Les commandes de semences réfrigérées se font auprès d'**Audrey Gorge** par téléphone au **06 95 14 06 62** ou par mail **ecuriesduphoenix@gmx.fr** avant 11h le lundi, mercredi, vendredi pour une réception le lendemain. Pour toute commande recevable (avant 11h et frais réglés), le centre de récolte s'engage à fournir des doses de semence réfrigérée aux normes sanitaires et les mettre à disposition d'une société de transport express sauf cas de force majeure, jours fériés, maladie, blessure ou indisposition de l'étalon. Cependant, l'envoi des doses de semence réfrigérée est fortement dépendant du transport en 24h et des retards peuvent subvenir. Ainsi, nous vous invitons vivement à choisir un contrat en IAR-R pour avoir de la semence congelée en dépannage.

Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.

C/ Commande de semence congelée :

L'envoi des paillettes de semence congelée n'est pas automatique !

Il se fait sur commande auprès de **Auriane Notin** par mail à **anelstud.csh@gmail.com** avant l'arrivée de la jument au centre d'insémination.

Le présent contrat donne droit à une mise à disposition de paillettes et non à un achat.

Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur.

D/ Transfert d'embryon :

Le présent contrat est valable pour un seul et unique poulain. En cas de transfert d'embryon(s), l'acheteur s'engage à informer le vendeur du nombre d'embryons ré-implantés dans des mères porteuses et l'acheteur devra régler un solde de saillie correspondant au type de monte choisi dans le présent contrat par poulains nés (soit 700€ TTC)

E/ Certificat de saillie / déclaration de naissance :

Les cartes de saillies ne dépendent pas de l'organisme IFCE – SIRE. Celles-ci seront éditées par l'étalonniér, auprès du **studbook AES** ou du **studbook PRE** auxquels l'étalon est approuvé. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain dans les 48H, et le vendeur à transmettre la déclaration de naissance, une fois toutes les factures inhérentes à la saillies acquittées.

Le vendeur se réserve le droit de bloquer l'édition de la déclaration de naissance en cas de factures impayées par l'acheteur. Les produits sont inscriptibles à l'Anglo European Studbook (AES) et au Libro Genealógico del Caballo de Pura Raza Española (PRE) .

L'enregistrement auprès du SIRE est automatique, une fois les factures de déclaration réglées à l'AES et à l'AECE (ANCCE).

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- ❖ L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations avec de la semence congelée, fraîche et réfrigérée transportée. Il passera avec le centre d'insémination, une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommage pouvant survenir à la jument de l'acheteur.
- ❖ Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles ne sont pas inclus dans le contrat et sont à la charge de l'acheteur.
- ❖ Nous conseillons vivement à nos acheteurs de faire tester leurs juments a minima pour la métrite contagieuse (IA). Ceci reste facultatif, cependant la maladie influence gravement le pourcentage de réussite d'une gestation.
- ❖ La demande de saillie sera validée après réception du présent contrat signé et du règlement complet des frais techniques. Le présent contrat est valable pour la saison 2020, pour une insémination en France (IAC) & en Europe (IART).
- ❖ Les prix sont indiqués TTC. La TVA est de 10 % sur les saillies et 20 % sur les envois. Elle est récupérable par les professionnels.

L'Acheteur affirme avoir été informé clairement des conditions du présent contrat. Il accepte les clauses ci-dessus et reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

Fait en double exemplaire à Le

Signature ACHETEUR

Signature VENDEUR

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Anbel Stud -CSH | Auriane Notin | anbelstud.csh@gmail.com

Siret 789 251 857 00015 | FR36 789 251 857 | RCS TOURS

&

Elevage du Phoenix | Audrey Gorge | ecuriesduphoenix@gmx.fr